

Généralités

1. Les choix du comité provincial de sélection des lauréats sont votés à la majorité des membres présents à la réunion. Le comité est constitué comme suit : d'un membre du conseil d'administration de Patinage Québec, un administrateur secteur Équipe du Québec et événements, ainsi que trois présidents régionaux.
2. Les comités de sélection des clubs et des régions doivent être composés des membres de l'exécutif, du responsable du Patinage Plus, du responsable du Programme des tests et/ou des compétitions de Patinage Canada et d'un ou deux représentants des clubs qui ne siègent pas au niveau régional. Les personnes qui siègent au comité de sélection des clubs ou écoles, des régions ou du comité provincial peuvent être mises en candidature pour l'année de leur mandat. Elles ne pourront cependant participer à la sélection du lauréat dans la catégorie où elles sont mises en candidature.
3. Les clubs doivent respecter les règles établies par leur région respective concernant les lauréats de « Clubs » et de « Région ».
4. Tous les candidats doivent être membres affiliés d'un club ou école de la Section du Québec et membres de Patinage Canada. Leur numéro de membre doit être inscrit sur le formulaire.
5. Pour faire ressortir et pour bien démontrer les aptitudes, les qualités et les compétences de votre candidat, trois critères supplémentaires seront évalués en plus des autres éléments. Ce sont les suivants : l'attitude, la motivation et la coopération. Celles-ci sont des qualités recherchées chez les candidatures et vous devrez le démontrer, par des exemples. Le nombre de points attribués à ces critères dépendra de la façon dont vous avez appuyé ces critères.
6. Dans les grilles de calcul, il est important de prendre en compte les éléments suivants :
 - Grille Patinage Plus : les colonnes Étapes (D-E-F); les points sont attribués en fonction de l'étape à laquelle le patineur est, au 31 décembre 2022. Donc si l'athlète est à l'étape 4, il obtient 2 points.
 - Grille Patinage Star : prendre en note que les points sont attribués par test réussi. Par contre pour les compétitions où il y a plusieurs possibilités résultats, les points sont attribuables pour le meilleur résultat obtenu.
 - Grille de l'athlète de la voie d'accès au podium de section: prendre en note que les points sont attribués par test réussi. Pour la section compétition, les points de catégorie de compétition sont attribuable une seule fois, et pour la catégorie la plus élevée compétitionner au 31 décembre 2022.

Attention : Un patineur « Entraîneur »¹ ne peut être admissible pour aucun lauréat mis à part pour les catégories suivantes : Prix Hommage Manon Perron, Entraîneur bénévole de Section et Entraîneur de club. Aussitôt que celui-ci a payé sa cotisation d'entraîneur à Patinage Canada, il devient officiellement entraîneur.

¹ Seulement un entraîneur étant un patineur identifié par Patinage Québec, Excellence, Élite, Relève ou Espoir pourra être admissible au prix d'athlète de patinage de compétition, s'il est admissible à tous les critères.

Remise de documents

Pour les Clubs et Écoles

Les clubs et écoles doivent remettre leurs documents de lauréats, selon les consignes de leur région. **Les clubs et écoles ne doivent en aucun cas, compléter le dossier de leurs gagnants sur le site Internet de Patinage Canada.** Ils doivent remplir les formulaires disponibles sur le site Internet de Patinage Québec, à l'ordinateur et les remettre à leur région.

Pour les Régions

Les régions doivent sélectionner un seul gagnant par prix parmi toutes les candidatures reçues par leurs clubs et écoles. Les régions doivent soumettre à Patinage Québec leurs gagnants. **Les régions ne doivent en aucun cas, compléter le dossier de leurs gagnants sur le site Internet de Patinage Canada.**

Les régions doivent déposer les documents suivants dans leur dossier respectif dans le «Teams» de Patinage Québec. Envoyer un courriel à kgermain@patinage.qc.ca lorsque vos dossiers sont transférés.

Les clubs/écoles et régions peuvent soumettre un candidat **pour les prix suivants, en y incluant les documents appropriés** :

- Tous les documents doivent être nommés tel qu'indiqué : (PRIX) (Nom, Prénom)
 - Exemple : Prix national des entraîneurs de club Germain, Karine
- Formulaire de candidature rempli
- Photo(s) du gagnant dans le formulaire;
- Pièces justificatives (lettre(s) de recommandation, résultats de tests et/ou compétitions) en PDF.

Date limite de candidature pour les clubs et régions			
	Clubs	Régions	Section
Prix national club/école	18 janvier 2023	8 février 2023	1 mars 2023
Prix national de l'officiel au niveau de la base			
Prix national de l'entraîneur à la base et du parcours STAR			
Prix des athlètes de Patinage Plus de section	6 février 2023	6 mars 2023	N/A
Prix des athlètes de Patinage STAR de section			
Prix des athlètes de la voie d'accès au podium de section			
Prix de l'assistant(e) de programme de section			
Prix des entraîneurs bénévoles de section			
Prix Manon Perron			
Prix des officiels de section			
Bénévole 25 ans			
Bénévole 50 ans			
Prix des bénévoles régionales			
Prix commémoratif Elizabeth Swan de section			
Prix des bénévoles de section			

Critères de nomination des prix de section

- **Prix des athlètes de Patinage Plus de section** : Le but du prix de Patinage Plus est de reconnaître les patineurs qui ont fait preuve d'enthousiasme et de dévouement au programme Patinage Plus durant la saison :
 - Critères :
 - L'athlète doit être inscrit au programme de Patinage Plus pour la saison en cours;
 - Démontrer une attitude positive;
 - Démontrer le désir d'apprendre et d'améliorer ses habiletés;
 - Faire preuve de coopération;
 - Pleinement participer.

- **Prix des athlètes de Patinage STAR de section** : Le Prix des athlètes STAR de section a pour but de reconnaître les patineurs qui ont fait preuve de détermination et d'engagement envers le programme STAR. Les gagnants de ce prix ont montré leur passion pour le sport et connu du succès tout au long de la saison, non seulement dans le système de tests de STAR, mais aussi dans le développement de leurs compétences personnelles et leur croissance.
 - Critères :
 - L'athlète doit avoir passé au moins 1 test complet dans l'une des disciplines (Style Libre, Habileté, Danse et Artistique);
 - Le gagnant/la gagnante pour ce prix ne doit pas s'être inscrit/e ou avoir concouru/e dans une catégorie de patinage de compétition (niveau pré novice ou supérieur) dans une compétition de qualification de section (Championnats de sous-section Pré-Novice et Novice, Championnats de section Jr et Sr et Championnats de section Sans-limites à Novice);
 - Sa participation et son succès personnel;
 - L'accomplissement ou la réalisation;
 - Démontrer l'esprit sportif et sa passion pour le sport;
 - Est à la recherche de nouveaux buts;
 - L'équilibre entre le patinage et les autres aspects de la vie;
 - Sa capacité de redonner au sport en aidant au niveau du club (ex : assistant(e) de programme, bénévolat, etc.).

- **Prix des athlètes de la voie d'accès au podium de section (anciennement Prix des athlètes de compétition de section):** Le/la/les candidat(e)(s) doit être âgé de moins de 16 ans au 1^{er} juillet pour un athlète en simple ou moins de 18 ans au 1^{er} juillet pour un athlète en couple ou en danse². Le/la/les candidat(e)(s) doit(vent) être arrivé(e),(es),(s) parmi les 10 premiers aux Championnats de Section Jr-Sr ou aux Championnats de Section Sans-limites à Novice, dans une des catégories suivantes : Pré-novice, Novice, Junior et Senior³. Le/la/les candidats doit(vent) représenter un modèle positif pour les autres athlètes et représente une source d'inspiration pour la relève.
 - **Couple de patineurs qui représente deux régions différentes :** Si un couple de patineurs représente deux régions différentes, seulement une région doit soumettre le dossier. Donc les deux régions doivent se coordonner pour monter le dossier et choisir qui soumettra la candidature.
- **Prix de l'assistant(e) de programme de section :** Le prix de l'assistant(e) de programme de section a pour but de reconnaître ceux/celles qui sont dévoués(es) et passionnés(es), qui partagent continuellement la vision de Patinage Canada avec tous les participants du programme. Ce prix est décerné aux personnes qui sont, non seulement de grands atouts pour l'équipe d'entraînement sur la glace, mais démontrent aussi leur engagement hors glace en offrant leur appui et assistance au club et à ses membres.
 - Critères :
 - A fait une contribution importante à son club, ayant aidé des patineurs, entraîneurs ou des cadres du club avec les programmes sur glace et hors glace;
 - Est un excellent modèle qui inspire les autres à vivre la joie du patinage;
 - Montre une capacité de s'engager à long terme dans le sport du patinage artistique, dans la collectivité, dans un rôle d'entraîneur ou de bénévole.
- **Prix des bénévoles de section :** ce prix est décerné à un bénévole adulte, actif et actuellement inscrit à Patinage Canada, dont les efforts ont produit des résultats précis et positifs dans sa section respective. (voir tableau aide-mémoire dans l'annexe 1).
 - Critères :
 - Personne dont les contributions reflètent sa passion pour le sport et ses participants;
 - Personne qui est un modèle exemplaire pour d'autres bénévoles, patineurs et/ou entraîneurs;
 - Au moins 5 ans de bénévolat dans le sport du patinage artistique;
 - Connaissance et intérêt relativement à l'orientation future du sport.

² Si un des partenaires est âgé de plus de 18 ans au 1^{er} juillet, le couple ne peut pas être présenté. Un partenaire peut être présenté seul uniquement s'il compétitionne en simple et qu'il répond à tous les critères. Seuls les résultats en simple seront comptabilisés.

³ Un patineur avec un BYE est à la même égalité que le top 10 aux championnats de Section Québec Junior Senior.

- **Prix commémoratif Elizabeth Swan de section :** Ce prix a pour but de reconnaître le dévouement et la contribution d'une personne à la discipline du patinage synchronisé au Canada.
 - Critères :
 - Bénévole adulte actif (y compris les officiels, les organisateurs d'évènements, les administrateurs et les représentants, etc.) reconnu pour sa contribution au patinage synchronisé.
 - Reflet des caractéristiques d'Elizabeth Swan : dévouement, persévérance, engagement, passion et esprit sportif.
 - Grand désir et intérêt en ce qui concerne la promotion de la discipline du patinage synchronisé à l'intérieur et à l'extérieur du monde du patinage.
 - Personne qui est consciente du développement de tous les niveaux du patinage synchronisé et l'appui.
 - Personne qui a consacré au moins 2 ans à la discipline du patinage synchronisé en tant que bénévole.
- **Prix des entraîneurs bénévoles de section :** Ce prix sera remis à un entraîneur professionnel qui aura contribué au milieu de l'entraînement par ses efforts de bénévolat au niveau du club, de la région, de la section ou au niveau national. Ce prix est axé sur les contributions bénévoles faites par les entraîneurs professionnels au sport de patinage.
 - Critères :
 - Actif qui est actuellement inscrit auprès de Patinage Canada et détient au moins le statut certifié d'entraîneur de Patinage Plus du PNCE ou d'entraîneur régional STAR;
 - Qui contribue bénévolement du temps en plus du temps d'entraînement professionnel au niveau du club, de la région, de la section ou au niveau national;
 - Qui inspire les autres à vivre la joie du patinage;
 - Qui a montré son engagement envers le perfectionnement du sport du patinage.
- **Prix des officiels de section :** Ce prix sera remis à un(e) représentant(e) technique, évaluateur(trice), juge, arbitre, contrôleur(se) technique, spécialiste technique et spécialiste de données, qui est actuellement inscrit à Patinage Canada.
 - Critères :
 - Personne active au niveau de la section ou à un niveau inférieur depuis au moins cinq années;
 - Connaissance éprouvée des règles, politiques, philosophies et programmes de Patinage Canada;
 - Tient à partager de l'information correcte avec d'autres officiels, athlètes, entraîneurs, parents et administrateurs dans le but de perfectionner le patinage artistique et les patineurs artistiques au Canada;
 - Personne qui a offert un service de qualité au niveau de la section et dans l'organisation en général.

- **Prix Manon Perron** : Ce prix sera décerné uniquement par la section du Québec, et ce, à la soirée des Lauréats de l'AGA de Patinage Québec. Il sera remis à un(e) entraîneur(e) professionnel (le) qui aura poussé son implication auprès de son et/ou ses athlètes et/ou son sport au-delà de l'enseignement. Ce prix est axé sur l'engagement personnel, l'humanisme et l'accompagnement lors de situation impliquant des qualités autres que les notions d'enseignement du patinage artistique.
 - Critères :
 - Entraîneur(e) professionnel(le) actif(ive) qui est actuellement inscrit(e) auprès de Patinage Canada;
 - Personne qui contribue professionnellement au niveau du club, de la région, de la section ou au niveau national;
 - Entraîneur(e) qui a, dans une situation extraordinaire, été au-delà de son enseignement et contribué à la réussite d'un moment magique, spécial, inhabituel;
 - Entraîneur(e) professionnel(le) qui transmet la passion, l'esprit et le triomphe du patinage à d'autres entraîneurs, athlètes, bénévoles et officiels;
 - Entraîneur(e) professionnel(le) qui a montré son engagement envers le sport autrement que par ses fonctions d'enseignant.

En résumé les clubs, écoles et régions doivent remplir **que les formulaires mis à leur disposition sur le site de Patinage Québec**. Les clubs, écoles et régions doivent suivre les indications données par Patinage Québec et non celles données par Patinage Canada.

Critères de nomination des prix nationaux

- **Nouveauté! Prix national club/école:** Ce prix sera décerné à un club ou à une école qui fait preuve d'un rendement exceptionnel, illustre les valeurs de Patinage Canada, maintient ou accroît son nombre d'adhérents, respecte ou dépasse toutes les normes de prestation de programmes, démontre une solide collaboration entre ses bénévoles, ses entraîneurs et ses administrateurs, utilise des stratégies novatrices pour le marketing et les médias sociaux et cultive un environnement sécuritaire, accueillant et inclusif. Patinage Canada se réserve le droit de ne pas décerner ce prix au cours de toute année donnée.
 - Critères :
 - Être un club ou une école en exploitation et opérationnel, inscrit et en règle.
 - Démontrer son appui de toutes les normes d'exécution des programmes, les respecter ou les dépasser.
 - Compter une forte collaboration de ses bénévoles, ses entraîneurs et ses administrateurs.
 - Posséder des stratégies efficaces et novatrices pour le marketing et les médias sociaux.
 - Cultiver et maintenir un environnement sécuritaire, accueillant et inclusif.
 - Incarner et illustrer les valeurs de la sécurité, de l'intégrité, de la collaboration, de l'excellence et de l'innovation de Patinage Canada.
- **Nouveauté! Prix national de l'officiel au niveau de la base :** Les officiels actifs (représentants techniques, juges, arbitres, contrôleurs techniques, spécialistes techniques et spécialistes de données), qui n'ont été actifs qu'au niveau de la section ou inférieur (ou au niveau régional ou inférieur pour le patinage synchronisé) sont admissibles. Les mises en candidature doivent être faites par des officiels, des entraîneurs, des gestionnaires d'équipe ou tout membre du conseil d'administration de Patinage Canada, du conseil d'administration de la section ou des présidents des comités des juges et des évaluateurs de section.
 - Critères :
 - Personne exerçant activement les fonctions d'officiel et actuellement inscrite et en règle avec Patinage Canada.
 - Arbitrage seulement au niveau de la section ou inférieur (ou au niveau régional ou inférieur pour le patinage synchronisé).
 - Arbitrage à un minimum d'un événement ou d'un jour d'évaluation durant la saison en cours.
 - Connaissance démontrée des philosophies, de la vision et de la mission des programmes de Patinage Canada
 - Officiel qui tient à partager des renseignements précis avec d'autres officiels, athlètes, entraîneurs et parents, dans le but de développer le patinage et les patineurs artistiques au Canada.
 - Personne qui a donné et continuera à donner un service de qualité au niveau du club ou de la section.
 - Personne qui incarne et illustre les valeurs de la sécurité, de l'intégrité, de la collaboration, de l'excellence et de l'innovation de Patinage Canada.

Lauréats provinciaux 2022

du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 (période de classification)

Guide explicatif

- **Prix national de l'entraîneur à la base et du parcours STAR (anciennement Prix national des entraîneurs de patinage récréatif et de club):** Ce prix a pour but de reconnaître le dévouement et les réalisations de l'entraîneur. Les candidats doivent être des entraîneurs professionnels actuellement inscrits, être en règle et consentir à la mise en candidature. Il doit également détenir un statut certifié d'entraîneur de Patinage Plus du PNCE.
 - Critères :
 - Un entraîneur actif dévoué à la profession et qui fait ses preuves en matière d'excellence dans un ou plusieurs des domaines de programme suivants :
 - Stade s'amuser grâce au sport du DLT: Patinage Plus.
 - Stade Apprendre à s'entraîner et Vie active du DLT : Patinage STAR et Patinage intensif Plus
 - Stade DLTA actif pour la vie: patinage adulte, patinage synchronisé pour adulte, patinage collégial ou patinage inclusif
 - Entraîneur professionnel qui va au-delà de l'entraînement en tant que profession et contribue au développement du patinage dans le monde par un engagement professionnel ou bénévole (c. à d. membre de comité à n'importe quel niveau, animateur ou animatrice de cours, etc.).
 - Entraîneur qui accepte le changement, inspire une philosophie active pour la vie et encourage tout le monde à vivre la joie du patinage.

Personne-ressource à Patinage Québec

En tout temps vous pouvez communiquer avec Karine Germain par courriel ou par téléphone :

Courriel : kgermain@patinage.qc.ca
Téléphone : 514 252-3073, poste 3473

Bons lauréats à tous !

Annexe 1

Aide-mémoire pour les prix de bénévolat

Prix du bénévolat régional

- Au moins 2 ans de bénévolat dans le sport.
- Chaque club soumet un candidat.
- Comité de sélection du gagnant : comité régional.

Prix du bénévolat de section

- Au moins 5 ans de bénévolat dans le sport.
- Chaque région soumet un candidat.
- Un candidat n'est pas nécessairement un gagnant du prix bénévolat régional, il doit obligatoirement répondre au critère du bénévolat de section.
- Les candidats seront honorés lors du Gala reconnaissance de Patinage Québec.
- Comité de sélection du gagnant : Comité provincial

Prix national du bénévolat

- Au moins 10 ans de bénévolat dans le sport.
- Chaque section soumet un candidat.
- Le gagnant sera nommé lors du Sommet des glaces de Patinage Canada.